

Rapport de la commission spéciale dans le cadre du processus de ré-accréditation des BTS

Evaluation du BTS Dessin d'Animation au Lycée des Arts et Métiers

Table des matières

INTRODUCTION	2
1. L'objet de la ré-accréditation	2
2. La procédure de ré-accréditation	2
3. La rédaction du rapport	4
4. Rappel des conditions de l'accréditation initiale (31 Mai 2010)	4
5. La commission spéciale pour la ré-accréditation.....	4
6. La collecte de données	5
EVALUATION DE L'ADEQUATION AUX CRITERES DE RÉ-ACCREDITATION	6
1. Domaine d'examen : La gestion et l'organisation de la formation	6
• Attente 1 : La qualité du pilotage est démontrée	6
• Attente 2 : Un système d'assurance qualité interne existe et est efficace	7
• Attente 3 : Le programme est applicable et adapté aux besoins des étudiants.....	8
2. Domaine d'examen : les ressources employées	8
• Attente 4 : le lycée garantit un environnement favorable à l'enseignement et à l'apprentissage	8
• Attente 5 : Le lycée dispose des ressources nécessaires pour assurer la qualité des programmes... ..	10
• Attente 6 : Les employeurs potentiels sont impliqués dans les programmes	11
3. Domaine d'examen : les résultats de la formation	12
• Attente 7 : Les objectifs de la formation en termes de connaissances, de compétences et d'une manière générale d'acquis d'apprentissage sont atteints	12
• Attente 8 : Le Lycée assure un suivi de ses étudiants après la formation	13
4. Récapitulatif	14

INTRODUCTION

1. L'objet de la ré-accréditation

Le but de la procédure d'accréditation est de garantir la qualité présente et à venir des programmes de formation. Elle veille notamment à garantir le renouvellement des contenus des enseignements et à ce que les méthodes d'apprentissage soient appropriées aux objectifs des formations en question.

Les objectifs de la procédure d'évaluation pour le renouvellement de l'accréditation sont les suivants :

- a) vérifier que le programme est enseigné en accord avec les principes du rapport initial d'accréditation, qu'il mène aux résultats attendus en utilisant les ressources appropriées et qu'un système d'assurance qualité interne est appliqué ;
- b) vérifier que le programme est soumis à un contrôle interne approprié et que les données à la fois qualitatives et quantitatives aient été utilisées pour surveiller son développement et mettre en exergue les propositions d'améliorations pertinentes ;
- c) vérifier que les informations sont fiables et pertinentes pour les différents acteurs des formations de BTS ;
- d) formuler des recommandations et/ou des suggestions pour l'amélioration du programme.

2. La procédure de ré-accréditation

La procédure de demande de renouvellement d'une accréditation se déroule en sept phases :

1. le lycée envoie sa demande de renouvellement au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche (ci-après « Le Ministère ») ;
2. le Ministère accuse réception de la demande du lycée et informe le Comité ;
3. le Ministère envoie le guide de ré-accréditation au lycée ;

4. le lycée procède à son auto-évaluation, constitue son dossier et l'envoie au Ministère, qui le transmet au Comité ;
5. le Comité étudie le dossier et procède à l'évaluation externe à l'établissement avec la commission spéciale établie pour l'occasion, composée d'experts et de membres du Comité ;
6. le Comité rédige le rapport d'évaluation et un avis d'accréditation qu'il communique au Ministère ;
7. le Ministère prend une décision quant au renouvellement de l'accréditation et la communique au lycée.

Le lycée a préparé sa demande de renouvellement de l'accréditation en conduisant son auto-évaluation. Le dossier de renouvellement a été transmis au Ministère puis au Comité en février 2016.

La procédure de ré-accréditation s'est appuyée sur les critères initiaux, mais en étudiant particulièrement les trois domaines d'examen ci-dessous :

- I. la gestion et l'organisation de la formation ;
- II. les ressources employées ;
- III. les résultats de la formation.

Le premier domaine d'examen est relatif à la création de la formation et à la conformité de celle-ci à son projet initial : pertinence économique et sociale, gestion académique, information publique, mise en place du système d'assurance qualité interne.

Le second domaine d'examen porte sur les ressources humaines, matérielles et de soutien mises en place depuis la création du programme.

Le troisième domaine d'examen est celui de l'analyse des résultats de la formation. Le lycée doit assurer à l'étudiant l'acquisition des connaissances et compétences nécessaires à la poursuite d'une carrière académique, professionnelle ou dans la recherche. Les résultats du diplôme et de la formation sont analysés par rapport à l'employabilité des étudiants (succès de placement sur le marché du travail) et à la satisfaction des acteurs impliqués dans la mise en place de la formation.

3. La rédaction du rapport

Chacun des experts de la commission spéciale a rédigé un rapport d'expertise à la suite de la visite du lycée et sur la base des éléments fournis et complétés durant cette journée. Ces différentes contributions ont été recueillies par le secrétaire de la commission afin de rédiger un rapport. Une version provisoire du rapport a été transmise au lycée. Le rapport a été débattu par le Comité d'accréditation réuni le 22 juin 2016.

4. Rappel des conditions de l'accréditation initiale (31 Mai 2010)

Le Comité d'accréditation a donné un avis favorable pour l'accréditation du BTS Dessin d'animation proposé par le Lycée Technique des Arts et Métiers,

Sous conditions que (sous une année) :

- La façon dont les modules échoués sont rattrapés soit être définie clairement à l'avance;
- Un système d'assurance de la qualité interne soit être établi, comprenant des mesures systématiques et formalisées. Ce système devait assurer l'évaluation régulière des enseignements et des programmes de formation, ainsi que la prise en compte de l'avis des étudiants, des diplômés, des enseignants et des partenaires externes.

Le Comité a formulé les recommandations générales suivantes au LAM :

- s'engager auprès du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour obtenir les financements permettant d'améliorer le niveau du matériel informatique à disposition des étudiants;
- mettre en place un plan de formation continue systématique, en complément des projets individuels de formation, pour les enseignants permanents;
- mettre en place un système de libre-accès aux salles hors des heures de cours;
- faire évoluer le groupe curriculaire en un conseil de perfectionnement associant plus étroitement des professionnels non enseignants avec l'équipe des formateurs.

5. La commission spéciale pour la ré-accréditation

La commission spéciale a été constituée afin d'évaluer le niveau d'atteinte des critères de ré-accréditation établis par le Comité d'accréditation des BTS et validés par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche. Cette commission était composée :

- d'un expert du monde professionnel, **Pascal THIEBAUX**, Directeur artistique ;
- d'un responsable d'établissement, **Jean-Marie TRAPANI**, proviseur du Lycée Cité César Baggio à Lille ;
- de deux membres du comité d'accréditation : **Bruno CURVALE** et **Marc KIEFFER** ;
- du Secrétaire Général du comité, **Fabrice HÉNARD**.

6. La collecte de données

Les experts de la commission ont pu s'appuyer sur le dossier de ré-accréditation fourni par le lycée ainsi que des recherches documentaires sur l'établissement. Pour compléter cette base, la commission spéciale s'est entretenue lors d'une visite sur place le 12 Mai 2016, avec :

- la directrice du lycée : **Véronique SCHABER** ;
- La personne en charge de la demande (personne de liaison) : **Jean-Paul GREISCH** ;
- la responsable de la formation : **Béatrice WELTER** ;
- le groupe curriculaire ;
- des étudiants ;
- des employeurs.

EVALUATION DE L'ADEQUATION AUX CRITERES DE RÉ-ACCREDITATION

1. Domaine d'examen : La gestion et l'organisation de la formation

- **Attente 1 : La qualité du pilotage est démontrée**

Le groupe curriculaire est composé d'enseignants, d'un directeur de studio d'animation ainsi que d'un représentant du *Film Fund Luxembourg*, reflétant un bon équilibre entre les enseignants permanents et les professionnels. Le coordinateur et le groupe curriculaire agissent dans le cadre d'une politique d'établissement portée par la direction, qui est attentive à la qualité de l'offre de formation supérieure du LAM.

Les arbitrages sont assurés par la directrice de l'établissement, avec le directeur adjoint et le coordinateur du BTS. Le directeur-adjoint du lycée assure la relation entre la coordinatrice, le groupe curriculaire et les enseignants du BTS avec la directrice. Il est également le point de cohérence entre les différents BTS du LAM. Ce positionnement est une opportunité à exploiter pour développer les synergies entre BTS, notamment en termes de partage d'équipements.

La commission spéciale estime que les fonctions de la coordinatrice sont peu définies et qu'elle est trop souvent sollicitée sur des questions administratives, d'organisation, de questions pédagogiques mais aussi de suivi d'étudiants. La qualité du pilotage pourrait être améliorée si ces fonctions étaient mieux circonscrites.

Le groupe curriculaire fonctionne par échanges formels. Il organise également des réunions informelles lors de lesquelles il expose et discute des activités. L'équipe des enseignants fonctionne par des réunions informelles.

- **Appréciation du degré de satisfaction des attentes :**

- **L'attente est satisfaite.**

- **Recommandations :**

- faciliter la fonction et les tâches du coordinateur par le moyen d'une lettre de mission;

- s'assurer de la reconnaissance du rôle du coordinateur par l'ensemble des équipes ;
- formaliser les temps de concertation du groupe curriculaire avec une programmation des temps de réunion, un ordre du jour et la diffusion systématique d'un compte rendu. Ceci afin que tous les membres de l'équipe pédagogique soient également informés des travaux du groupe curriculaire.

- **Attente 2 : Un système d'assurance qualité interne existe et est efficace**

Le dossier de ré-accréditation indique qu'en 2011, tous les acteurs ont contribué au développement d'un système d'assurance qualité : le Ministère, le groupe de travail du collège des directeurs, la direction du LAM, le coordinateur, le groupe curriculaire, les enseignants, les étudiants et les entreprises partenaires.

Selon le lycée, la limitation des effectifs de chaque classe à 12 étudiants permet de garantir la qualité du suivi individuel.

Toutefois, les objectifs à atteindre en matière d'assurance qualité ne sont pas explicitement formulés. Le groupe curriculaire et les enseignants interrogés ont formulé des interprétations différentes de l'assurance qualité. Les démarches qualité ne sont pas réellement formalisées et ne semblent pas identiques selon les filières de BTS de l'établissement.

- **Appréciation du degré de satisfaction des attentes**

- **L'attente est partiellement satisfaite.**

- **Recommandations :**

- poursuivre la mise en place un système d'assurance qualité en cohérence avec les standards européens pour l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur (version révisée de 2015) ;
- améliorer la qualité de la collecte des données portant sur le recrutement des étudiants. Il s'agit pour le lycée de pouvoir communiquer sur des données compréhensibles et utilisables pour toute partie intéressée (notamment les candidats à la formation, les étudiants en cours de formation, les employeurs, les autorités ministérielles et les évaluateurs externes). Par ailleurs, en sus de présenter des données solides, le lycée devrait renforcer l'analyse de ces données (notamment sur l'évolution des recrutements, les raisons des abandons, le placement des étudiants, les poursuites d'études) ;
- mettre en place un système d'évaluation de la formation qui permette une analyse fine de l'atteinte des acquis d'apprentissage (learning outcomes).

- **Attente 3 : Le programme est applicable et adapté aux besoins des étudiants**

Le BTS Dessin d'animation bénéficie d'une dynamique propre au LAM qui offre aujourd'hui 5 formations BTS (cinéma et audiovisuel, informatique, génie automatique, génie technique, opérateur prépresse). Une culture du BTS existe au LAM et profite à chacune des formations notamment dans la relation université-entreprise et le recrutement des étudiants et des enseignants pour les BTS.

L'applicabilité et l'adaptation du programme aux besoins des étudiants sont bonnes. Chaque étudiant est tutoré. Les grilles de cours indiquant les programmes et les horaires sont actualisés et à la disposition des étudiants.

La commission spéciale estime que l'organisation des journées de cours mérite réflexion. En effet, les journées sont fractionnées en différentes matières et par heure, suivant une répartition hebdomadaire. Ce système classique facilite l'encadrement mais ne semble pas adapté aux besoins des étudiants et à la caractéristique de matières artistiques. Les interruptions régulières dans des tâches nécessitant un temps important de concentration freinent l'apprentissage et la progression des étudiants.

- **Appréciation du degré de satisfaction des attentes :**
 - **L'attente est partiellement satisfaite.**
- **Recommandations :**
 - mettre en place un découpage par demi-journée voire par journée entière permettant d'adapter l'organisation de la formation et les objectifs du programme aux besoins des étudiants ;
 - revoir les emplois du temps, trop fractionnés.

2. Domaine d'examen : les ressources employées

- **Attente 4 : le lycée garantit un environnement favorable à l'enseignement et à l'apprentissage**

L'équipe éducative se compose de la façon suivante : 9 enseignants permanents et 3 intervenants permanents assurent actuellement la formation. Tous les enseignants du BTS peuvent se prévaloir d'expériences et de qualifications diverses dans leurs domaines d'enseignement respectifs, sans toutefois devoir être animateurs eux-mêmes. Ainsi les enseignants permanents garantissent la structure, le contenu et la continuité des cours. Les

intervenants externes garantissent la connexion aux demandes du monde professionnel.

L'environnement général du lycée garantit un espace favorable à l'enseignement et à l'apprentissage. Les étudiants disposent d'une table à dessin individuelle et d'un ordinateur. Les infrastructures informatiques sont complètes. Les salles sont spacieuses, propres et agréables.

L'ensemble des modules du BTS Dessin d'Animation contribue à former aux compétences spécifiques et nécessaires aux métiers du film d'animation. Les enseignants interagissent constamment avec les étudiants. Les programmes sont clairement définis.

Les entretiens avec les étudiants ont pointé des dysfonctionnements mineurs facilement corrigeables par un dialogue mieux organisé entre les différentes parties. L'instauration des délégués de classe il y a 2 ans devrait pouvoir y pallier. Les enseignants et les étudiants soulignent le besoin de renforcer le *savoir-être* des étudiants. Ceux-ci souhaiteraient mieux valoriser leurs atouts auprès des employeurs. Ils ne connaissent pas toujours les statuts des travailleurs dans le milieu de l'animation.

Les enseignants du BTS considèrent le besoin croissant d'allonger la formation d'une 3^{ème} année d'études afin de faire face à l'évolution numérique du métier d'animateur. Ce point de vue est partagé par les acteurs du secteur professionnel. La plupart des formations européennes comparables ont franchi ce pas en proposant des diplômes de bachelor. De même le *Film Fund Luxembourg* a toujours soutenu l'idée d'une 3^{ème} année de formation.

- **Appréciation du degré de satisfaction des attentes :**

- **L'attente est satisfaite.**

- **Recommandations :**

- instaurer des interventions de professionnels pour aider les étudiants à mettre en avant leurs qualités grâce à la création de portfolio, de carnets de contacts, connaissances des droits des salariés et indépendants et des différents statuts dans l'animation ;
- engager une réflexion sur une éventuelle poursuite d'études après le BTS, en analysant la pertinence de compléter la formation au regard des besoins des employeurs et des étudiants. Le lycée devrait ainsi parvenir à formuler un argumentaire sur le besoin ou non de poursuivre des études après le BTS.

- **Attente 5 : Le lycée dispose des ressources nécessaires pour assurer la qualité des programmes**

Infrastructures et équipements

Du point de vue des ressources matérielles, les équipements sont performants et conformes aux outils utilisés en entreprise. Le BTS dispose d'un bloc de quatre salles :

- Une salle de réunions/séminaires à coté de ce bloc ;
- Deux salles de cours, 16 postes de travail avec ordinateurs et tables graphiques ;
- Une salle informatique ;
- Une salle annexe.

Les étudiants ont à leur disposition toutes les facilités des parties communes du lycée, comprenant une bibliothèque, un cyber-atelier, une salle film-auditorium multimédia et un restaurant.

Les salles de classe sont mises à disposition des étudiants en dehors des heures de cours pour leurs travaux autonomes.

Ressources humaines

Les équipes pédagogiques sont composées d'enseignants permanents et de professionnels. La commission spéciale souligne l'investissement et la motivation du groupe curriculaire dans leurs travaux.

Les équipes pédagogiques et non pédagogiques sont actuellement en nombre suffisant et qualifiées pour les matières actuellement enseignées. La direction et les enseignants ont toujours accueilli des professionnels pour élargir l'équipe pédagogique en cas de besoins et plus spécifiquement pour l'enseignement des technologies les plus actuelles. Ces professionnels interviennent au moins une fois par semaine dans ce BTS. Ils constituent un apport technique essentiel pour les étudiants. Les remplacements entre enseignants sont rendus possibles lorsqu'ils sont absents.

La commission spéciale constate cependant la difficulté de travailler en équipe au sein du groupe curriculaire. Il y a un manque d'unanimité dans les méthodes pédagogiques à appliquer. La conception même des pratiques autour du dessin d'animation diffère selon les membres du groupe curriculaire. Les étudiants ont témoigné que des domaines similaires sont parfois traités de manière contradictoire selon les enseignants. Les objectifs du BTS demeurent toutefois identiques et partagés par la communauté enseignante.

- **Appréciation du degré de satisfaction des attentes :**
- **L'attente est satisfaite.**
- **Recommandation :**
- poursuivre la politique volontariste de mise à niveau des équipements.
- ***Attente 6 : Les employeurs potentiels sont impliqués dans les programmes***

L'implication des employeurs dans les programmes est observable par les stages des étudiants et par les interventions des professionnels dans la formation. La commission spéciale a noté la facilité d'insertion des étudiants sur le marché du travail dans le domaine de l'animation, au Luxembourg et à l'étranger (Europe et reste du monde). Des contacts réguliers sont maintenus et les échanges sont entretenus par les enseignants avec les différentes branches professionnelles. Cependant, ces échanges relèvent du domaine de l'informel en fonction des relations des enseignants avec les professionnels et gagneraient à être formalisés entre le lycée et les entreprises pour que celles-ci deviennent partenaires du lycée sur le long terme. La commission spéciale souligne également que les contacts entre le BTS et les studios d'animation, bien que fréquents, pourraient être davantage étoffés qu'actuellement, de façon à exposer les étudiants au fonctionnement des studios et à les aider à valoriser leurs profils.

Malgré une bonne insertion, la commission spéciale remarque que le BTS fait souvent office d'étape dans le parcours de formation des étudiants, car beaucoup d'entre eux enchaînent par une autre formation en animation après l'obtention de leur BTS.

Les enseignants ont conscience de ce statut "d'étape" du BTS qui est devenu un excellent moyen de s'immerger dans le monde de l'animation, d'en apprendre les techniques et de réussir des concours d'entrées pour des écoles renommées comme les Gobelins, Supinfocom ou l'Ecole Supérieure des Métiers d'Animation .

- **Appréciation du degré de satisfaction des attentes**
- **L'attente est satisfaite.**
- **Recommandations :**
- poursuivre la formalisation de la relation école entreprise, par exemple en signant des conventions de partenariats ;
- assurer une communication régulière avec les entreprises (ex. newsletter) ;

- poursuivre le renforcement du lien avec les studios luxembourgeois ;
- poursuivre le développement de la création d'évènements réguliers avec les entreprises (forums, job dating, ...).

3. Domaine d'examen : les résultats de la formation

- ***Attente 7 : Les objectifs de la formation en termes de connaissances, de compétences et d'une manière générale d'acquis d'apprentissage sont atteints***

La commission spéciale reconnaît la capacité d'évolution des contenus de la formation au fil du temps, afin de s'adapter aux exigences du milieu professionnel. Toutefois, les enseignants considèrent difficile d'atteindre les objectifs du programme en seulement deux ans, compte tenu des évolutions technologiques permanentes du domaine. Un allongement de trois ans de la durée d'étude est défendu par le groupe curriculaire et la direction, sans emporter un soutien unanime de la part des étudiants.

La commission spéciale remarque également les discussions au sein du groupe curriculaire ainsi qu'entre enseignants et étudiants sur l'apprentissage des logiciels et techniques d'infographie 3D. La 3D est désormais essentielle et incontournable dans le monde de l'animation, et devient très présente dans les studios. Le BTS étant spécialisé dans les techniques d'animation traditionnelles, l'équipe pédagogique ne peut pas accorder autant de temps à l'apprentissage de la 3D qu'à la 2D. Cependant, les élèves sont très demandeurs d'heures supplémentaires en 3D.

Les résultats aux examens sont corrects et une grande majorité des étudiants réussit à s'insérer dans l'entreprise ou à poursuivre leurs études. Quelques élèves décrochent néanmoins encore de la formation.

- **Appréciation du degré de satisfaction des attentes :**

- **L'attente est satisfaite.**

- **Recommandation :**

- approfondir la réflexion sur les conditions nécessaire à la formation à la 3D sans perdre les fondamentaux qui sont à l'origine de la reconnaissance de la qualité de la formation.

- **Attente 8 : Le Lycée assure un suivi de ses étudiants après la formation**

Le suivi de cohorte réalisé dans la perspective de la demande d'accréditation a été fourni. Toutefois, cette procédure de suivi du devenir des étudiants n'est pas systématiquement réalisée chaque année. Les éléments indiqués ne sont que le reflet d'une situation à un instant précis.

Le dossier de réaccréditation souligne la difficulté pour le lycée de maintenir un contact régulier avec d'anciens étudiants, beaucoup d'entre eux retournant dans leur pays d'origine. Toutefois, une volonté de rester informé des carrières professionnelles des anciens étudiants existe, principalement par le biais des plateformes de réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook). D'anciens étudiants sont invités régulièrement comme intervenants externes ou lors des événements Portes Ouvertes.

Ainsi, malgré l'absence d'un réel système formalisé de suivi des étudiants, une volonté de créer et développer ce contact existe, bien qu'encore informelle. Des projets plus concrets comme l'organisation d'une section interactive sur le site internet du BTS pour faciliter le contact et le suivi d'anciens étudiants, ou des rencontres avec les anciens de tous les BTS, sont évoqués.

- **Appréciation du degré de satisfaction des attentes :**

- **L'attente est satisfaite.**

4. Récapitulatif

Domaines d'examen	Attentes	Appréciation du degré de satisfaction des attentes	Recommandations par attente
Domaine d'examen 1 : GESTION ET ORGANISATION DE LA FORMATION	Attente 1 : la qualité du pilotage du programme est démontrée		<ul style="list-style-type: none"> • faciliter la fonction et les tâches du coordinateur par le moyen d'une lettre de mission ; • s'assurer de la reconnaissance du rôle du coordinateur par l'ensemble des équipes ; • formaliser les temps de concertation du groupe curriculaire avec une programmation des temps de réunion, un ordre du jour et la diffusion systématique d'un compte rendu. Ceci afin que tous les membres de l'équipe pédagogique soient également informés des travaux du groupe curriculaire.
	Attente 2 : un système d'assurance qualité interne existe et est efficace		<ul style="list-style-type: none"> • poursuivre la mise en place un système d'assurance qualité en cohérence avec les standards européens pour l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur (version révisée de 2015) ; • améliorer la qualité de la collecte des données portant sur le recrutement des étudiants. Il s'agit pour le lycée de pouvoir communiquer sur des données compréhensibles et utilisables pour toute partie intéressée (notamment les candidats à la formation, les étudiants en cours de formation, les employeurs, les autorités ministérielles et les évaluateurs externes). Par ailleurs, en sus de présenter des données solides, le lycée devrait renforcer l'analyse de ces données (notamment sur l'évolution des recrutements, les raisons des abandons, le placement des étudiants, les poursuites d'études) ; • mettre en place un système d'évaluation de la formation qui permette une analyse fine de l'atteinte des acquis d'apprentissage (learning outcomes).
	Attente 3 : le programme est applicable et adapté aux besoins des étudiants		<ul style="list-style-type: none"> • mettre en place un découpage par demi-journée voire par journée entière permettant d'adapter l'organisation de la formation et les objectifs du programme aux besoins des étudiants ; • revoir les emplois du temps, trop fractionnés.
Domaine d'examen 2 : RESSOURCES	Attente 4 : le lycée garantit un environnement		<ul style="list-style-type: none"> • instaurer des interventions de professionnels pour aider les étudiants à mettre en avant leurs qualités grâce à la création de portfolio.

EMPLOYÉES	favorable à l'enseignement et à l'apprentissage		<p>de carnets de contacts, connaissances des droits des salariés et indépendants et des différents statuts dans l'animation ;</p> <ul style="list-style-type: none"> engager une réflexion sur une éventuelle poursuite d'études après le BTS, en analysant la pertinence de compléter la formation au regard des besoins des employeurs et des étudiants. Le lycée devrait ainsi parvenir à formuler un argumentaire sur le besoin ou non de poursuivre des études après le BTS.
	Attente 5 : le lycée dispose des ressources nécessaires pour assurer la qualité des programmes		<ul style="list-style-type: none"> poursuivre la politique volontariste de mise à niveau des équipements.
	Attente 6 : les employeurs potentiels sont impliqués dans les programmes		<ul style="list-style-type: none"> poursuivre la formalisation de la relation école entreprise, par exemple en signant des conventions de partenariats ; assurer une communication régulière avec les entreprises (ex. newsletter) ; poursuivre le renforcement du lien avec les studios luxembourgeois ; poursuivre le développement de la création d'événements réguliers avec les entreprises (forums, job dating, ...).
Domaine d'examen 3 : RÉSULTATS DE LA FORMATION	Attente 7 : les objectifs de la formation en termes de connaissances, de compétences et d'une manière générale d'acquis d'apprentissage (<i>Learning outcomes</i>) sont atteints		<ul style="list-style-type: none"> approfondir la réflexion sur les conditions nécessaires à la formation à la 3D sans perdre les fondamentaux qui sont à l'origine de la reconnaissance de la qualité de la formation.
	Attente 8 : le lycée assure un suivi de ses étudiants après la formation		